

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal mercredi 18 janvier 2017

Membres présents : Frédéric BUDAN, Gilles DEGENEVE, Frédérique GUILLET, Gérard FORAY, Floriane MUHLEMATTER, Florent BENOIT, Emma PARENT, Sylvie MELCONIAN, Franck SAUTIER, Micheline BAROZIER, Daniel ZUABONI, Monique AVANTHAY, Caroline BILLOT, Fabrice DOMERGUE

Excusés: Sylvie RINALDI



1. Désignation du secrétaire de séance

Fabrice DOMERGUE est désigné en tant que secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu

Le compte rendu de la séance du 14 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

3. Convention de coordination de la police municipale pluricommunale du Vuache et des forces de sécurité de l'Etat

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'une convention de coordination de la police municipale pluricommunale et des forces de sécurité de l'Etat doit être signée lors de la mise en place d'un service de police municipale.

Cette convention précise la nature et les lieux d'interventions des agents de police municipale ainsi que les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celle des forces de sécurité de l'Etat, à savoir la Gendarmerie Nationale.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la convention de coordination de la police municipale pluricommunale du Vuache et des forces de sécurité de l'Etat telle que présentée et annexée à la présente délibération

Autorise Monsieur le Maire à la signer

4. Crédit relais FCTVA 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que, par le biais du Fonds de Compensation de la TVA, la Commune récupère, un an après ses dépenses d'investissement, une partie de la TVA.

Etant donné le besoin de trésorerie actuel lié à l'avancement rapide des travaux de rénovation de la Mairie, Monsieur le Maire propose au Conseil de contracter un crédit relais pour la TVA et expose la proposition faite par la Caisse d'Epargne.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la proposition de crédit relais pour la TVA dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant: 245 000 €
Durée maximum: 2 ans
Taux: fixe de 0,75 %
Périodicité: annuelle

- Commission d'engagement : 250 €

- Remboursement anticipé : total ou partiel, possible à tout moment et sans indemnité.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de crédit relais ainsi que toute pièce relative à son règlement.

5. Autorisation de mandater des dépenses d'investissement n°1/2017

Monsieur le Maire informe les Conseillers que des dépenses d'investissement doivent être payées avant le vote du budget primitif 2017.

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de mandater ces dépenses.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte les ouvertures de crédit suivantes :

2313 Constructions en cours 152 814 €

Dit que les crédits seront reportés au budget primitif 2017.

6. Informations

- ✓ Le nouveau **syndicat intercommunal du Vuache**, né de la fusion entre les anciens SIPCV et SIAV, a tenu sa première réunion de comité, lors de laquelle ont été élu :
 - Président : Dominique ERNST
 - 5 Vices Présidents : Jean-Louis DUCRUET, Fabrice DOMERGUE, Luc MERY, Yann FOL, Jacques BORDON.

L'objectif pour le moment est la mise en route de la nouvelle structure.

- ✓ Des dépliants sur le fonctionnement de la **République française** ont été fournis au correspondant Défense qui les transmettra aux écoles de Chevrier et Vulbens. Les enfants pourront ainsi prendre connaissance des informations telles que la signification du drapeau ou la définition d'une république.
- ✓ Le nouveau bâtiment de la **banque alimentaire** à Cranves-Sales permet désormais de fournir 35 000 repas en Haute-Savoie. Une partie des denrées périssables est transformée en soupe par exemple pour distribuer des repas. Il faut souligner que 2 301 personnes bénéficient du RSA sur le bassin du Genevois, ce qui fait une proportion importante au regard des 40 000 habitants qui y habitent.
 - Les comptes-rendus du Conseil municipal, des commissions de la CCG, du SIPV, du SIAV et du SIPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr (n'hésitez pas à consulter les actualités, le site est régulièrement mis à jour) et sur le site internet de la CCG www.cc-genevois.fr.

La séance est levée à 21h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 15 février 2017, dans la salle du conseil temporaire, dans la partie bungalow de la mairie provisoire.